



CCIG info

Bulletin d'information
de la Chambre de commerce,
d'industrie et des services
de Genève

Dubaï 2021

La délégation d'entrepreneurs est revenue pleine d'ambitions du Congrès mondial des chambres. ► PAGES 4-5

Finance durable

Le sommet **Building Bridges 2021** a mis en relation investisseurs et organisations internationales. ► PAGE 6

Événement économique

L'édition 2021 a réuni des orateurs autour du thème « Genève est-elle prête à affronter la prochaine crise ? » ► PAGE 7

REMI(COM)

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

LE SPÉCIALISTE EN TRANSMISSION
D'ENTREPRISES

www.remicom.com - 022 700 22 22

Nous créons votre société en Suisse
pour seulement CHF 999.-

STARTSARL.ch



BESOIN D'ARGENT
POUR VOTRE ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE ?

www.creditprofacile.ch

Droit de timbre d'émission

OUI à l'abolition d'une taxe qui pénalise les entreprises

Le 13 février prochain, le peuple suisse sera amené à se prononcer sur la suppression du droit de timbre d'émission. Celui-ci porte préjudice aux entreprises dès lors qu'il taxe le versement de fonds propres, notamment lors de l'émission de nouvelles actions. C'est pourquoi la suppression des droits de timbre doit figurer au premier plan des réformes fiscales à venir. Cet objectif mérite d'autant plus d'être poursuivi qu'au niveau international fleurissent des tentatives dont la finalité serait de procéder à une réallocation des recettes fiscales issues de l'imposition des entreprises. Il est donc dans l'intérêt de la Suisse de faire en sorte que les entreprises trouvent leur intérêt à y implanter des activités opérationnelles.



Il existe trois catégories de droits de timbre : le droit d'émission (sur l'émission de papiers-valeurs), le

droit de négociation sur le commerce de papiers-valeurs et le droit de timbre sur les primes d'assurance.

En 2019, ils ont rapporté 2,2 milliards de francs à la Confédération. Les milieux économiques réclament depuis de nombreuses années une réforme de ces droits bientôt centenaires. Le 13 février prochain, le peuple sera amené à se prononcer sur la suppression de l'un de ces trois impôts, le droit de timbre d'émission, qui s'élève à 1%. Il grève les versements de fonds propres (contre l'émission de nouvelles actions, par exemple). Chaque année, 2200 entreprises sont

concernées, dont 80 à 90 % de PME. Il existe certes une franchise d'un million de francs, mais elle ne s'applique qu'une seule fois à l'ensemble du cycle de vie d'une entreprise. Même dans de petites structures, ce montant est rapidement dépassé. Pratiquement toutes les sociétés commerciales, industrielles ou de services, grandes ou petites, sont touchées lorsqu'elles injectent des fonds propres pour leur création, pour financer des investissements ou pour combler un déficit.

Un coup de pouce bienvenu

En moyenne, le droit d'émission rapporte à la Confédération 250 millions de francs par an environ, soit 0,35 % de ses recettes. Ce faible rendement est à mettre en regard des dommages causés. En effet, le droit de timbre d'émission est un poids pour les entreprises, d'autant plus actuellement avec les difficultés générées par la crise du coronavirus. Les secteurs fortement touchés par la pandémie ont asséché leurs réserves. Les crédits ne

suite page 2

Pour une prospérité économique et durable, le Diagnostic Durabilité

Vous souhaitez intégrer les objectifs de durabilité dans votre stratégie d'entreprise mais ne savez pas par où commencer ?

La CCIG vous propose deux options :

- Des services à la carte (Diagnostic de performance environnementale, Eco-innover son modèle d'affaire, Empreinte carbone).
- Deux demi-journées d'atelier de sensibilisation, en petit groupe

Pour en savoir plus : www.ccig.ch/diagnostic-durabilite

sofies
leading sustainability



swiss
triple impact

ccig
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève



VINCENT SUBILIA
Directeur général



Union européenne: il est urgent d'agir

ÉDITORIAL

Devant la page blanche d'une nouvelle année, on aimerait pouvoir se consacrer à une réflexion créative, qui imaginerait avec enthousiasme de nouveaux projets à mettre en œuvre. Force est de constater que la situation actuelle, tant sanitaire que politique, a de quoi rafraîchir les ardeurs.

La détérioration des relations entre la Suisse et l'Union européenne (UE) constitue une préoccupation majeure. Son impact révèle déjà des conséquences économiques concrètes qui, si elles ne sont que peu visibles, n'en sont pas moins néfastes.

L'industrie pharmaceutique, qui représente 44 % des exportations helvétiques, souffre déjà du non-renouvellement de l'accord de reconnaissance mutuel (ARM). En conséquence, 1400 entreprises suisses ont soudainement perdu leur libre accès au marché européen et doivent depuis recourir à un système de mandataires. Pour certaines PME et start up, cette nouvelle contrainte peut s'avérer fatale.

L'insécurité plane aussi sur les milieux académiques et sur la formation depuis la relégation de la Suisse au statut de pays tiers concernant le plus grand programme de recherche au monde, Horizon Europe. Cette participation est pourtant au cœur du développement futur du pays (voir le CCIGinfo de septembre 2020 pour les chiffres détaillés).

Autre conséquence, qui touche l'ensemble de la population cette fois: l'approvisionnement en électricité ou en dispositifs médicaux est menacé de pénurie. Un consternant paradoxe dans l'un des pays les plus riches au monde.

L'attentisme politique actuel ne saurait être une solution d'avenir quand il pose déjà tant de difficultés aujourd'hui. Les enjeux sont trop importants pour être soumis au calendrier tactique des prochaines échéances électorales. La CCIG le réclame depuis longtemps, il est grand temps de se prononcer sur les possibilités qui s'offrent à la Suisse pour se remettre à la table des négociations; la récente étude mandatée par la Fédération des entreprises romandes (FER Genève) et le Groupement Entreprises Multinationales (GEM) les explicite d'ailleurs clairement. Les options sont sur la table, il reste maintenant à prendre une décision. Et c'est précisément ce pour quoi Conseil fédéral a été élu: évaluer, juger, arbitrer. En un mot: gouverner.

► suite de la page 1

sont pas une solution car, en cas de surendettement, la faillite menace. Les entreprises sont donc tributaires de contributions privées, qui sont frappées par le droit de timbre d'émission. Il est absurde de taxer des consolidations financières qui se font par ailleurs aux frais et aux risques des investisseurs.

Paradoxalement, le droit de timbre d'émission favorise l'endettement, car aucune taxe n'est due sur les emprunts (crédits, prêts). Il s'agit donc d'un non-sens du point de vue économique, puisque les capitaux propres constituent justement une réserve importante pour les périodes de crise, renforçant les entreprises, assurant leur survie et le maintien des emplois. Disposer de fonds propres en suffisance est une condition légale pour toutes les entreprises. Le principe est le même que pour les ménages qui acquièrent un logement: une part de fonds propres est obligatoire. Les entreprises qui n'ont pas suffisamment de fonds propres sont considérées comme surendettées et doivent déposer le bilan.

Des recettes élevées précisément en période de crise

En période de conjoncture favorable, les recettes des droits de timbre sont plutôt modérées. C'est justement dans les années de crise que la taxe a enregistré des recettes particulièrement élevées. Par exemple en 1998 (crise asiatique/russe), en 2001 (éclatement de la bulle Internet), en 2008/09 (crise des subprimes) ou en 2015 (abolition du cours minimum de l'euro). En raison de la crise Covid, 2021 se traduira également par des recettes élevées. Selon l'Administration fédérale des contributions, le niveau des recettes à fin septembre, soit 221 millions de francs, dépasse déjà nettement celui de 2020. Cela s'explique par le fait que les entreprises en difficulté doivent reconsti-

tuer une importante partie de leurs fonds propres. Ce sont elles qui ont besoin de tels apports par des investisseurs privés. Le droit de timbre intervient à ce moment, en pesant sur les recapitalisations nécessaires et souhaitables. La taxe aggrave donc les crises et provoque des dommages économiques durables.

Les start-ups pénalisées

Le droit de timbre d'émission pèse également sur les start-ups. Le financement par fonds propres ainsi que la levée de fonds sont déterminants lors de la création d'une start-up. Par ailleurs, nombreuses sont celles qui ont un énorme besoin de capital au cours des premières années. En général, elles ne peuvent obtenir de crédits bancaires en raison des risques, parfois accrus en début de vie de ces entreprises, souvent innovantes. Elles dépendent donc pour leur croissance des fonds alloués par des investisseurs privés qui assument ces risques. Taxer les fonds investis dans l'innovation ne peut donc être que nuisible.

Une taxe en voie de disparition

En raison de ces effets économiquement contre-productifs, la plupart des États ont supprimé depuis longtemps ce genre d'impôt. Selon l'institut BAK Economics, seuls le Japon et la Corée du Sud appliquent encore des taxes analogues sur le capital propre. En Europe, seules la Grèce et l'Espagne prélèvent un impôt comparable.

Projet de réforme fiscale internationale

Une réforme fiscale internationale sur la taxation des entreprises se prépare depuis un certain temps au sein de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Son objectif est d'arriver, par consensus, à quelques règles communes sur

l'imposition des entreprises. Un projet reposant sur deux piliers a abouti.

Le premier pilier vise à encadrer les pratiques des sociétés numériques qui n'ont pas de présence physique dans les pays où elles opèrent. Afin d'éviter que ces sociétés n'installent leur siège dans un pays à faible imposition tout en opérant numériquement dans les autres pays, le premier pilier prévoit la possibilité de transférer les droits d'imposition vers les États où elles opèrent. Ainsi, les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 20 milliards d'euros et dont la marge bénéficiaire est supérieure à 10 % devront déclarer une partie de leurs bénéfices dans la zone du marché numérique et non uniquement dans l'État de leur siège. En Suisse, cela devrait concerner un très petit nombre de grandes entreprises.

Le second pilier prévoit l'instauration d'un taux d'imposition minimal d'au moins 15 % pour les entreprises internationales dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 750 millions d'euros. Quelque 200 entreprises suisses et un nombre important de filiales helvétiques de groupes étrangers dépassent cette limite.

Si cette réforme devait voir le jour, elle pourrait, certes à très court terme, engendrer des recettes supplémentaires. Mais elle entamerait également l'attractivité fiscale de la Suisse vis-à-vis des entreprises, avec le cortège de conséquences qui en découleraient (départs d'entreprises et délocalisations d'emplois). La suppression du droit de timbre d'émission – qui ne dépend, lui, que de la seule volonté du souverain suisse – contribuerait au contraire à offrir une respiration aux entreprises. ■

Ce texte a été rédigé avec la contribution d'economiesuisse.

Pour comprendre et faire comprendre les enjeux!

Connecter et informer les entreprises à Genève



Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ?

Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



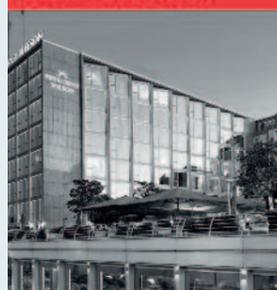
Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



Swiss Arbitration Conferences and Gala Dinner



Swiss Arbitration Conferences and Gala Dinner
February 3-4, 2022 - Geneva
Registration now open!



La plateforme Swiss Arbitration vient d'ouvrir les inscriptions de ses conférences annuelles et dîner de gala 2022. L'Association Suisse de l'Arbitrage (ASA) et le Swiss Arbitration Centre (anciennement SCAI) proposent deux jours de conférences hybrides les 3 et 4 février 2022 à l'hôtel Président Wilson à Genève ou en ligne. Un dîner de gala aura lieu entre les deux événements dans la soirée du 3 février 2022.

- **Jeu**di 3 février 2022 Swiss Arbitration Centre – Innovation Conference. « Money in Arbitration » organisé par Gisela Knuts et Christian Oetiker.
- **Vend**redi 4 février 2022 L'Association Suisse de l'Arbitrage – The ASA Conference. « Good Faith in International Arbitration – Myth, Reality, Label... or All of the Above ? » organisé par Elliott Geisinger et Christoph Müller.

Les événements se feront en présentiel et/ou en ligne. Si les circonstances l'exigent, tout pourrait se dérouler entièrement en ligne.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: <https://tinyurl.com/SwissArbitration2022>

Politique

Votation du 13 février 2022: éclairage

La CCIG s'est positionnée sur cinq objets de la prochaine votation, un cantonal et quatre fédéraux.

Loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (Développement des réseaux thermiques structurants)

Cette modification constitutionnelle permet l'instauration d'un monopole sur la fourniture et la distribution d'énergie par les réseaux thermiques structurants ainsi que sur leur déploiement. Il est prévu que ce monopole soit confié à SIG, avec une régulation des tarifs contrôlés par l'Etat, et en laissant ouverts à la concurrence et à la diversité de l'entrepreneuriat les réseaux thermiques secondaires non structurants.

Avec cet investissement public, le but est de sortir progressivement de l'énergie fossile, y compris pour le parc bâti existant, et de permettre un développement coordonné des réseaux thermiques sur l'ensemble du territoire. C'est pourquoi la CCIG recommande de voter **OUI** à cette modification.

Initiative « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »

Cette initiative vise l'interdiction de l'expérimentation animale et de la recherche sur l'être humain. En outre, elle exige d'interdire l'importation et le commerce de tous les produits ayant fait l'objet d'expérimentations animales mis sur le marché après l'entrée en vigueur de l'interdiction. Elle exige enfin que les approches substitutives sans expérimentation animale bénéficient d'aides publiques au moins équiva-

lentes à celles accordées jusqu'ici à l'expérimentation animale.

Une interdiction de l'expérimentation humaine et animale aurait des effets négatifs majeurs pour la santé publique, car la population ne bénéficierait plus alors des dernières découvertes médicales, et il en serait de même pour la recherche et l'économie. C'est pourquoi la CCIG recommande de voter **NON** à cette initiative.

Initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) »

Cette initiative se concentre sur l'interdiction de toute forme de publicité pour les produits du tabac qui peut atteindre les enfants et les jeunes. Selon ses auteurs, l'initiative doit être interprétée au sens large. Ainsi, l'interdiction de la publicité s'appliquerait également aux produits de substitution potentiellement moins nocifs, comme les produits du tabac à chauffer ou la cigarette électronique. Seule la publicité ciblant uniquement les adultes et ne pouvant en aucune façon atteindre les mineurs resterait possible. Dès lors, même la communication publicitaire aux points de vente serait interdite. Cependant, la publicité qui cible exclusivement les adultes et n'est pas visible dans l'espace public doit rester possible. La loi sur les produits du tabac prévoit des mesures de protection de la jeunesse importantes et judicieuses, avec des restrictions étendues en matière de publicité. Ces dernières agissent de manière ciblée et ne sont pas excessives, contrairement à l'interdiction totale de la publicité demandée par

l'initiative. La loi sur les produits du tabac est équilibrée et n'entraîne pas d'atteinte à la liberté économique, discutable d'un point de vue constitutionnel et créant un dangereux précédent. C'est pourquoi la CCIG recommande de voter **NON** à cette initiative.

Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)

Cette modification propose la suppression du droit de timbre d'émission. Ce droit frappe ceux qui souhaitent investir dans les entreprises. Or, la crise du coronavirus nécessitera une augmentation du capital propre de la part de nombreuses entreprises, afin que celles-ci puissent absorber leurs pertes. Il est important dès lors de ne pas pénaliser fiscalement ces efforts.

Plus globalement, le droit de timbre de négociation porte donc préjudice au marché suisse des capitaux. Les milieux économiques réclament, dès lors, une réforme de ces droits bientôt centenaires et en l'occurrence la suppression du droit de timbre d'émission. Ils estiment principalement qu'en supprimant ce droit de timbre, l'attrait de la place financière suisse augmentera et la croissance économique sera favorisée. C'est pourquoi la CCIG recommande de voter **OUI** à la suppression de cet impôt.

Voir aussi l'article en pages 1 et 2

Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias

Cette loi fédérale propose dans les faits d'élargir l'aide indirecte à la distribution de journaux en abon-

nement, en assouplissant les critères d'éligibilité et en augmentant l'enveloppe dédiée. Estimant qu'une démocratie vivante ne peut s'exprimer

mer sans médias variés et de qualité, la CCIG recommande de voter **OUI** à la cette loi et s'en explique dans l'encadré ci-dessous. ■

Mesures en faveur des médias: la démocratie en jeu

Les médias doivent-ils être soutenus? C'est la question qui est posée aux Suisses, dans le cadre de la votation du 13 février prochain. Estimant qu'une démocratie vivante ne peut s'exprimer sans médias variés et de qualité, le Conseil fédéral a proposé un train de mesures, destiné à maintenir une offre diversifiée de presse écrite dans le pays.

Il s'agit dans les faits d'élargir l'aide indirecte à la distribution de journaux en abonnement, en assouplissant les critères d'éligibilité et en augmentant l'enveloppe dédiée. Une nouveauté est introduite: la distribution matinale est désormais soutenue, sous conditions notamment d'interdiction de subventions croisées, de respect des usages et de la négociation d'une Convention collective de travail (CCT). Les organes de presse des associations à but non lucratif et des fondations verront le soutien actuel augmenter. À noter que la presse professionnelle et spécialisée n'est pas incluse dans le paquet.

Evolution des habitudes de lecture oblige, la loi introduit une aide directe, par un soutien à la presse électronique, pour autant qu'elle soit payante. L'aide devrait permettre d'assurer une transition entre le traditionnel support écrit et son pendant électronique, plus apprécié des jeunes générations, selon les propos de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Ce dernier volet a d'ailleurs fait l'objet d'après discussions au sein du Parlement, une minorité estimant qu'il y avait suffisamment d'offres disponibles ainsi et qu'il n'était pas nécessaire d'aider la presse électronique. Mais cette offre est en partie le fruit d'algorithmes, ce qui ne garantit pas sa diversité, selon la majorité. Et la baisse des recettes publicitaires de la presse écrite n'est que partiellement récupérée par la publicité en ligne. Le train de mesure est enfin complété par des aides aux instituts de formation, de perfectionnement, de régulation et aux agences de presse. La cadre de la loi se limite à la presse payante.

Nul ne peut certifier que la presse écrite soit condamnée à disparaître totalement, mais le fait est qu'elle vit des heures difficiles et que son salut ne viendra que par une refonte en profondeur. Si certains estiment que la loi revient à maintenir sous respirateur artificiel un modèle d'affaires dépassé, d'autres estiment qu'il s'agit davantage d'offrir à la presse écrite une respiration qui lui permette de se réinventer sous un format plus moderne.

La démocratie a effectivement besoin d'une presse variée et indépendante, et ce projet va dans ce sens.

Prises de position de la CCIG

Objet cantonal

Loi Cst 12895 développement des réseaux thermiques structurants **OUI**

Objet fédéral

Initiative « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine » **NON**

Initiative « Oui à la protection contre la publicité pour le tabac » **NON**

Loi sur les droits de timbre **OUI**

Loi sur un train de mesure en faveur des médias **OUI**

Profitez d'un appui à la digitalisation!

Evaluation-diagnostic offerte aux entrepreneurs vaudois et genevois

www.ccig.ch/cellule-reprise.ch

Suppression des droits de douane sur les produits industriels

350 millions de francs de plus dans le porte-monnaie des consommateurs

Vous aviez prévu l'achat d'un vélo, d'une voiture, d'un appareil électroménager, de vêtements, de chaussures ou de soins corporels? Pour tous ces biens, les droits de douane perçus à l'importation seront supprimés. La mesure pourrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024. La CCIG avait exprimé dès 2019 son soutien à ce projet et salue le récent vote du Parlement en faveur de la mesure.

Photo by Emil Kalibradov on Unsplash



La différence des prix entre la Suisse et ses voisins est un phénomène bien connu et encourage la consommation hors des frontières du pays. En 2017, les prix moyens des biens et services consommés en Suisse étaient dans l'ensemble supérieurs de 54 % à ceux des pays occidentaux de l'Union européenne (UE-15). Si une partie de cet écart s'explique par des salaires et des coûts indigènes plus élevés, de nombreux obstacles au commerce contribuent à leur cherté.

Afin de réduire ces obstacles, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a étudié les mesures permettant de combattre les prix à la consommation élevés. La suppression des droits de douane sur les produits industriels* en faisait partie. Elle vient

d'être acceptée par le Parlement lors de la dernière session d'automne.

Le constat d'un système inefficace

Dans la situation actuelle, lorsqu'une entreprise importe des marchandises, ces dernières sont soumises aux droits de douane à leur entrée en Suisse, droits calculés en règle générale selon le poids brut. Cela n'est toutefois pas le cas si la marchandise provient d'un pays ou d'une zone avec laquelle la Suisse a conclu un accord de libre-échange (ALE) ou qui est reconnue comme pays en développement par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans ces cas-là, la marchandise peut alors bénéficier d'un traitement préférentiel (franchise de douane ou taux réduit), pour autant que l'origine de la marchandise puisse être prouvée, ce qui nécessite du travail administratif souvent conséquent.

De ce fait, les entreprises préfèrent bien souvent ne pas recourir du tout à l'ALE et payer les droits de douane. Actuellement, trois quarts de toutes les recettes douanières sur les produits

industriels concernent des importations bénéficiant en réalité de la possibilité d'un traitement préférentiel.

Des charges injustifiées

Sur le plan financier tout d'abord, les droits de douane augmentent automatiquement le prix des biens importés. En moyenne, le taux prélevé représente 1,8 % de la valeur de la marchandise. Cependant, pour certains produits, il devient nettement plus élevé. Il se monte par exemple à 5,5% sur l'importation de matières premières et intermédiaires textiles, tels que les fils et les tissus. Pour l'industrie des machines, de l'électronique et du métal (MEM), la charge s'élève à quelque 125 millions par an. Naturellement, l'alourdissement des coûts d'acquisition à l'importation se répercute sur les coûts de production des fabricants suisses.

Ensuite, sur le plan administratif, les droits de douane exigent ressources humaines et connaissances pointues. Cela affecte particulièrement les PME, qui doivent souvent faire appel à des experts externes pour établir des formalités douanières complexes

et fastidieuses. D'après *economie-suisse*, pour une entreprise textile de 200 employés utilisant tous les ALE ainsi que les procédures spéciales, les dépenses douanières atteignent environ 170 000 francs par an. Cela représente 8,5 % de ses investissements annuels.

Consommateurs: un rapport coût-bénéfice avantageux

Avec des produits de base à des prix moins élevés, l'industrie suisse sera plus compétitive et les emplois liés, en conséquence plus sûrs. Ce sont non seulement les entreprises qui en bénéficieront, mais aussi indirectement les consommateurs. En effet, en libérant des ressources financières et administratives pour les entreprises, celles-ci peuvent vendre leurs produits à des prix plus concurrentiels et/ou les améliorer en investissant dans la recherche et l'innovation. Ces effets positifs ont par ailleurs déjà été étudiés dans des pays ayant mis en place cette mesure, tels que le Canada, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, Hong Kong ou Singapour; aucun n'est ensuite revenu sur cette décision,

montrant que les bénéfices récoltés dépassent les coûts de la mesure. D'après une étude mandatée par la Confédération, les effets positifs sur le plan économique devraient se chiffrer à quelque 860 millions de francs par an, qui se décompose ainsi: 490 millions d'économies réalisées sur les droits de douane, 100 millions d'allègement administratif et 270 millions en effets indirects (gain de productivité, renforcement de la compétitivité). Pour sa part, la perte de recettes fiscales est estimée par le gouvernement à 560 millions de francs. Le Conseil fédéral estime en outre que 350 millions seront répercutés sur les consommateurs (baisse des prix à la consommation), ce dont il s'assurera par le biais d'un monitoring des prix.

En tant que canton frontalier touché de plein fouet par les conséquences du tourisme d'achat, Genève a donc de quoi se réjouir de la suppression des droits de douane.

Une version longue de ce texte se trouve sur le blog de la CCIG, www.ccig.ch/blog

* Le terme « produits industriels » recouvre l'ensemble des biens, à l'exception des produits agricoles tels que les fourrages et les produits de la pêche.

Commerce international

La délégation genevoise à Dubaï

Dans le cadre de la 12^e édition du Congrès mondial des chambres, la CCIG a conduit une délégation d'une vingtaine d'entrepreneurs genevois à Dubaï.

(voir aussi CCIGinfo no 12 – 2021)

Une vingtaine d'entrepreneurs, issus de secteurs aussi divers que l'industrie, l'horlogerie, le négoce ou la finance, ont constitué la délégation qui s'est rendue à Dubaï du 22 au 25 novembre 2021. Celle-ci poursuivait un double objectif: accompagner les entreprises membres de la CCIG qui souhaitent développer des activités à l'international et, plus particulièrement, avec les Emirats arabes unis et faire connaître les atouts genevois en tant que place des affaires de premier plan pour les sociétés émiraties. Le dense programme s'articulait autour du Congrès mondial des chambres, consacré à la transition digitale, mais comprenait également un « Geneva Business Forum » (marqué par des rencontres bilatérales entre entrepreneurs) au Dubai International Financial Center et une visite de l'Expo universelle (avec une réception au Pavillon suisse), de même qu'une participation à l'exposition de la « Geneva Watch Week » et une soirée avec le Swiss-Emirati Business Forum chez le consul général de Suisse. Se trouvaient parmi les membres de la délégation Laurence de la Serna, vice-présidente de la CCIG, et Fred Herren, membre de son Comité.

Les participants visitant le Pavillon suisse de l'Exposition universelle de Dubaï. ►



► suite de la page 4

Trois questions ont été posées aux participants :

1. Quels étaient vos objectifs en vous inscrivant à cette délégation économique ?
2. Vos objectifs ont-ils été atteints ?
3. Que reprenez-vous du Congrès mondial des chambres ?

Voici les réponses de cinq d'entre eux.



Claude BÉGLÉ
président de SymbioSwiss
et de Swiss NeWater

1. Le but de ce voyage pour Swiss NeWater était triple : trouver des partenaires commerciaux et éventuellement financiers en vue d'une implantation locale au Moyen-

Orient, tirer parti de la couverture planétaire du Congrès mondial des chambres pour entrer en relation d'affaires avec d'autres partenaires autour du monde ainsi que, enfin, renforcer nos liens avec d'autres acteurs de chez nous et contribuer modestement au rayonnement de Genève loin à la ronde.

2. Les objectifs que nous nous étions fixés ont été atteints au-delà même de nos espérances : rencontre avec plusieurs partenaires des Émirats en vue de la mise sur pied d'une unité de production locale, discussions préliminaires avec les représentants de plusieurs pays africains, proche-orientaux et sud-

américains, ceci grâce aux contacts fournis entre autres par la CCIG et le consul général de Suisse à Dubaï. Et de bons moments de connivence au sein de la délégation elle-même !

3. Quant au Congrès mondial des chambres, il a été mené avec beaucoup de professionnalisme, ce qui a mis la barre très haut. Le témoin qui a désormais été remis à Vincent Subilia est un véritable honneur pour Genève. À nous tous de faire en sorte que ce défi se transforme en un rayonnement encore accru. Un grand merci à Vincent et à toute l'équipe qui a organisé cette délégation de main de maître.



Marie DIDIERLAURENT
Attorney at Law, LL.M.,
100 rue du Rhône Avocats

1. J'avais pour objectifs d'être au cœur de la rencontre entre la communauté économique genevoise et celle de Dubaï au sein de laquelle je gravite actuellement. Mais aussi de parfaire ma connaissance et mieux comprendre les attentes des acteurs économiques genevois

dans leurs perspectives d'affaires ou leurs entreprises dans la région du Golfe. Et, enfin, de faire des rencontres à la fois humaines et professionnelles ainsi que de partager et faire profiter de mon expérience de six ans de pratique du droit, ici à Dubaï.

2. J'ai pu développer mon réseau de connaissances et gagner en exposition auprès de la communauté genevoise en tant qu'avocat basée à Dubaï, à la disposition d'entrepreneurs genevois désireux de s'installer ou d'investir dans la région du Golfe. La participation à la délégation m'a permis de me présenter comme acteur à part entière de la communauté de Genève (à travers mon association avec Daniel Udry, 100 rue du

Rhône Avocats), en capacité d'accompagner efficacement des projets économiques au Moyen Orient et, enfin, de présenter le lancement de notre nouveau bureau 100 LEGAL à Dubaï, dans le cadre de mon association avec Daniel Udry.

3. Mes objectifs ont été pleinement atteints. J'ai beaucoup apprécié l'excellente organisation mise en œuvre par l'équipe de la CCIG, l'ambiance très agréable, propice à la rencontre et aux échanges. J'ai eu beaucoup de plaisir à recevoir tout le monde le mercredi 24 au soir et à partager mon expérience et mon vécu de Dubaï et de la région ces six dernières années. Je regrette d'avoir manqué de disponibilité pour passer plus de temps avec la délégation.



Fred HERREN
administrateur indépendant et
membre du Comité de la CCIG

1. En vue de l'organisation à Genève du Congrès mondial des chambres en 2023, mon objectif était de comprendre le format du congrès mondial et de mieux appréhender quels seront les défis pour la CCIG.

2. Mon objectif a été absolument rempli. Je pense que nous pouvons faire différemment, avec tout autant d'impact.

3. Ce congrès est une magnifique opportunité pour faire des rencontres et tisser des liens. La plupart des chambres de commerce ont les mêmes préoccupations. Je note que Genève et la CCIG jouissent d'un excellent capital de goodwill.



Stéphane DUGUIN
CEO de CyberPeace Institute

1. Mes objectifs étaient de mieux comprendre les stratégies de responsabilité sociétale des différentes chambres de commerce à travers le monde. En effet, les chambres de commerce réunissent les forces vives de l'industrie dans leurs régions, et c'était très intéressant d'évaluer la maturité de leurs stratégies d'investissement dans des objectifs humanitaires durables. Au-delà des chambres de commerce, l'objectif était également

d'évaluer des coopérations potentielles avec des entreprises suisses, basées à Genève comme à Dubaï.

2. Ces objectifs ont été remplis. J'ai pu mieux comprendre les stratégies sectorielles en ce qui concerne la philanthropie et l'ambition de soutien humanitaire. J'ai également pu contacter en direct des représentants de chambres de commerce que le sujet intéresse beaucoup. Il y a un nombre de conversations à avoir.

3. C'est extrêmement rassurant d'entendre que les problématiques de société informent et influencent les stratégies des entreprises et que ces stratégies sont relayées par les chambres de commerce. Ce voyage n'a fait que me conforter dans la certitude qu'une ambition globale de paix dans le cyberspace ne pourra se faire qu'au travers d'un maillage ambitieux avec le secteur privé.



Murat SEITNEPESOV
CEO d'Integral Petroleum

1. Mon objectif premier était de rencontrer des représentants des chambres de commerce, des chefs d'entreprise et des agences de promotion économique des pays/régions avec lesquels nous sommes en affaires ou prévoyons de démarrer une activité. J'espérais discuter d'opportunités d'affaires avec eux, ainsi que des options possibles pour contribuer conjointement aux projets de responsabilité sociale. L'autre objectif était de trouver des possibilités de collaboration entre la Greater Caspian Association et le Caspian Week Forum, d'une part, et les organisations pertinentes dans le monde entier, d'autre part.

2. Oui, les objectifs ont été atteints. Il y a eu beaucoup de discussions avec des représentants des

chambres de commerce du Bangladesh, de l'Ukraine, de la Russie, des Émirats arabes unis, de l'Arabie saoudite, du Mexique, du Pérou, de l'Afghanistan, de l'Iran, de l'Inde, du Cameroun, du Liban et de nombreux autres pays, des membres du conseil d'administration de l'ICC, des agences de promotion et des chefs d'entreprise de divers pays. J'ai entamé des discussions pour la participation des pays de la « Grande région caspienne »*, qui ne sont pas encore présents à l'ICC, afin de soutenir la création de chapitres de l'ICC dans ces pays.

3. La participation au Congrès m'a permis de rencontrer des personnes intéressantes (partenaires commerciaux potentiels, conférenciers et participants potentiels au Caspian Week Forum). Certaines discussions se traduisaient déjà dans les relations d'affaires. La visibilité sociale. L'autre objectif était de trouver des possibilités de collaboration entre la Greater Caspian Association et le Caspian Week Forum, d'une part, et les organisations pertinentes dans le monde entier, d'autre part. Le programme du Congrès était très intéressant et il m'a donné beaucoup de nouvelles idées.

* Cette région est définie comme la zone d'étendant de l'Inde jusqu'aux mers Noire et Méditerranée, ayant la mer Caspienne en son centre.

250 entreprises suisses sont établies dans les Emirats arabes unis, principalement à Dubaï. Plaque tournante du commerce vers l'Asie, l'émirat joue avec succès la carte de la diversification. Ainsi, créé il y a 16 ans, le Dubai International Financial District (DIFC) compte 190 milliards de dollars d'actifs. 2919 entreprises y sont actives (dont 915 sociétés financières) ; 5 % d'entre elles sont suisses. Premier « bac à sable » fintech de la région, ce secteur « pèsera » 2,5 milliards de dollars l'an prochain.

Finance durable

Building Bridges 2021: Après les intentions, l'action !

L'initiative Building Bridges, soutenue par la CCIG, a pour but de faire avancer la finance durable en Suisse. Son édition 2021 s'est tenue du 25 novembre au 2 décembre dernier à la Maison de la Paix. La notion d'urgence en est clairement ressortie.



Le président de Building Bridges, Patrick Odier, et le conseiller fédéral Ueli Maurer lors de la conférence inaugurale.

À l'ouverture de l'édition 2021, le président de Building Bridges, **Patrick Odier**, a tout de suite donné le ton de l'urgence climatique auprès des participants, dans la foulée de la COP26: « L'objectif Net Zero en 2050 n'est pas négociable et les acteurs économiques doivent s'engager à gérer la transition, notamment par des moyens financiers. Mais aussi à atteindre la cible d'un réchauffement maximal de 1,8 degrés d'ici à

2030 », a-t-il affirmé. Patrick Odier a lancé un appel solennel aux acteurs financiers pour élaborer en 2022 des portefeuilles d'investissements responsables. « On ne pourra pas compter que sur le renouvelable pour atteindre les objectifs, il faut sortir de la filière charbon par un engagement actif », a-t-il martelé, avant d'appeler le secteur financier suisse à signer d'ici 2022 l'engagement de mettre fin à la déforestation.

À la tribune, le conseiller fédéral en charge des finances, **Ueli Maurer**, a surpris plus d'un observateur. Il a souligné l'importance de la Genève internationale dans la mise en œuvre de l'économie verte. « Les banques suisses gèrent 27 % de la richesse mondiale. Il est donc logique que le secteur financier suisse soit un centre mondial pour la finance d'impact et la finance durable. Les gouvernements et le secteur privé doivent travailler ensemble avec l'approbation de la population ». Mais, surtout, il a annoncé l'intention du Conseil fédéral de développer un « score climatique », une notation des produits financiers en fonction de leur impact sur le réchauffement. Ce label, dont le but est d'illustrer l'alignement des investissements sur les objectifs de l'Accord de Paris, serait effectif dès l'été 2022, faisant ainsi de la Suisse le premier pays à mettre en œuvre un tel système. Il a en outre annoncé l'intention de la

Confédération d'émettre des obligations vertes, afin d'encourager le secteur privé à faire de même. Dans cet ordre d'idées, on notera que le canton de Genève a été la première collectivité publique à émettre un emprunt vert en 2017 et reste le plus gros émetteur d'emprunts verts sur le marché suisse.

Amina Mohammed, vice-secrétaire générale de l'ONU, a, pour sa part, admis que les 17 Objectifs de développement durable (ODD) seraient impossibles à atteindre d'ici 2030, au vu des multiples impondérables. « Toutes les actions sont bienvenues, a-t-elle dit. Il est sûr qu'il faut davantage d'investisseurs financiers verts pour aider à concrétiser des démarches dans tous les domaines du développement ». On se trouve à un moment-clé pour éviter un désastre environnemental. Les outils technologiques sont désormais là, mais il subsiste un manque de confiance

pour concrétiser les actions. Elle a appelé toutes les parties prenantes – secteurs public et privé, organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, associations – à travailler de concert et a souligné la nécessité que chacun se comprenne et parle la même langue. Ajoutant que « l'Agenda 2030 [de développement durable de l'ONU] adoptait une approche holistique des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable, qui constituait un benchmark de durabilité pour les entreprises. » Genève peut, plus que jamais, se positionner en capitale du multilatéralisme.

De son côté, l'association Swiss Sustainable Finance (SSF) a publié à l'occasion de Building Bridges une feuille de route proposant un calendrier pour que le secteur financier helvétique apporte sa contribution à un avenir durable. ■

Les fonds d'actions durables et performants, ça existe !

Choisir des thèmes d'avenir, c'est-à-dire qui déploieront des effets positifs tant sur la société que sur la planète, telle est la stratégie d'investissement de « Secular Trends », lancé il y a tout juste cinq ans par un gérant indépendant genevois. Elle consiste à acheter avec une vue à long terme des sociétés de qualité exposées à des thèmes de croissance et affiche des performances largement supérieures aux indices d'actions mondiales. Interview croisée du responsable de sa gestion, **Paolo Bozzo**, associé-gérant chez de Pury Pictet Turrettini, et de **Dominique Habegger**, Chief Sustainability Officer.

Comment l'idée vous est-elle venue de lancer un portefeuille thématique d'actions mondiales ?



PB: J'ai passé près de 12 ans dans diverses banques d'affaire avant de rejoindre de Pury Pictet Turrettini pour lancer une stratégie qui investit dans un portefeuille d'actions concentré sur 40 sociétés exposées à des thèmes de croissance séculaires et répondant à des critères stricts de qualité. Je suis convaincu qu'il est préférable d'analyser une société avec une vue à long terme, en adoptant une approche similaire à celle appliquée aux investissements dans l'immobilier ou le private equity. Cette idée a prouvé sa pertinence, non seulement en récoltant près de 800 millions de dollars d'encours, mais aussi car, depuis sa création, le fonds Secular Trends a généré une performance annuelle moyenne nette de frais de +30 %, contre environ +17 % pour son indice de référence (MSCI AC World NR), avec un risque sensiblement inférieur.

Quels sont les Objectifs de développement durables auxquels répondent les entreprises qui constituent le fonds Secular Trends ?

PB: Elles répondent à chacun des objectifs de développement durable (ODD), mais avec des échelles différentes. Le fonds est aujourd'hui déjà 7 % meilleur que son indice de

référence, le MSCI AC World (NR). Notre stratégie d'investissement Buy & Care®, basée sur l'engagement actionnarial direct, encourage les sociétés à générer encore davantage d'impacts positifs.

La transition énergétique figure de manière importante dans votre fonds: pouvez-vous nous dire ce qui a guidé ce choix ?



DH: Depuis son lancement, il vise à investir dans des thématiques à long terme (que l'on retrouve dans la digitalisation, les changements démographiques et les risques climatiques). La question de la transition énergétique ne date pas d'hier: d'ailleurs, David de Pury, l'un des trois fondateurs de notre bureau qui nous a quittés trop tôt, avait déterminé l'infrastructure énergétique comme étant un axe stratégique de développement. À ce titre, notre société est investie depuis près de 20 ans dans ce secteur, particulièrement via notre succursale de Zurich qui a développé une expertise reconnue dans ce domaine.

Quels sont actuellement, à vos yeux, les thèmes les plus importants dans l'optique d'un impact positif sur la société et sur la planète ?

DH: Dans l'optique d'un impact positif sur la société et sur

la planète, cinq thèmes nous paraissent d'une importance majeure. Tout d'abord, l'efficacité énergétique, avec les semi-conducteurs; puis, les énergies renouvelables que sont le solaire, l'éolien et bientôt l'hydrogène; l'électrification du transport; la santé, notamment la biotechnologie et les technologies médicales et, enfin, l'accès à l'eau (filtrage et distribution)

De Pury Pictet Turrettini était, comme la CCIG, sponsor de Building Bridges. Pourquoi ?

PB: Deux raisons à cela: d'une part pour contribuer à positionner Genève comme capitale de la finance durable. D'autre part parce qu'en tant que pionnier de la finance « verte », notre bureau se devait d'être un participant actif dans une conférence sur un sujet que nous maîtrisons très bien et pour lequel nous continuons à jouer un rôle innovant.

Que pensez-vous du « score climatique » proposé en début de conférence par le conseiller fédéral Ueli Maurer ?

DH: C'est une bonne initiative sur le principe. Il faut garder à l'esprit qu'une note, comme le font souvent les labels, sanctionne de bons résultats passés, mais ne présume pas grand'chose de l'avenir. Si la transparence est nécessaire, elle ne suffit pas. Pour être réussie, une initiative doit incorporer une dimension d'engagement actionnarial qui, elle, permet d'influencer l'avenir. Dans la finance durable, l'approche *one size fits all* est une bien mauvaise idée...

Événement économique

Genève est solide, mais pas insubmersible

« Genève est-elle prête à affronter la prochaine crise ? » : le titre de l'Étude économique 2021 est parfaitement dans l'air du temps. Réalisée par l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion (Ireg), elle a été présentée lors du 19^e Événement économique au *Four Seasons Hotel des Bergues*. Quatre personnalités issues de l'économie et de la santé ont ensuite, tour à tour, donné leur point de vue.



De gauche à droite : Samia Hurst, Olivier Straub, Blaise Goetschin et Vincent Subilia.

Après la présentation des conclusions de l'Étude économique 2021 (voir CCIGinfo n°11/2021), la professeure **Samia Hurst-Majno**, vice-présidente de la Swiss National Covid-19 Science Task Force, directrice de l'Institut Ethique Histoire Humanités (IEH2), membre du Comité national d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (NEK), a ouvert les feux. Evoquant la pesée d'intérêts entre l'économie et la santé, elle a souligné qu'il n'y avait pas, à ses yeux, d'incompatibilité, au contraire : « La pandémie tue l'économie bien plus sûrement que les mesures prises pour la combattre », at-elle affirmé. Une étude américaine qui s'est intéressée à la grippe espagnole avait déjà révélé que les villes qui ont agi de manière forte et rapide pour lutter contre la transmission de la grippe s'en étaient mieux sorties économiquement à moyen et long termes.

Rappelant que « Les gouvernements font tous, de manière plus ou moins explicite, un contrat avec la population. Dans ce contrat, ils demandent des sacrifices (...) et en contrepartie, ils s'engagent à protéger autant que possible notre santé, nos droits et nos moyens de subsistance », elle a souligné au passage la spécificité de la task force Covid helvétique : celle-ci est issue du Fonds national suisse, qui est une agence de financement pour la recherche prise au sens large, et donc, pas spécialisée dans le domaine bio-médical. De ce fait, la task force a été interdisciplinaire dès sa conception.

Une étroite intrication entre santé et économie

La professeure relève que lors de la première vague du Covid, c'est avant tout l'effondrement de la demande qui avait provoqué les baisses de chiffres d'affaires. Pour elle, l'intrication entre santé et éco-

nomie est beaucoup plus étroite qu'on pourrait l'imaginer de prime abord. « Quand on essaye de sauver la santé, il arrive qu'on sacrifie un petit peu l'économie, mais le contraire n'arrive pas. Si on essaye de sauver l'économie sans sauver la santé, on perd les deux ». En réalité, dit-elle, c'est lorsque les cas diminuent qu'intervient une tension entre santé et économie, au moment de lever les mesures. Car le « bon moment » n'est pas le même selon qu'on mette la priorité sur les aspects économiques ou sanitaires. « Dans une pandémie, dit Samia Hurst Majno, la situation nous tend un grand miroir, elle nous montre quelles sont nos forces et quelles sont nos faiblesses (...) et puis elle nous montre où sont nos valeurs et nos priorités et où elles coïncident aux entournures. » Il lui apparaît clairement que l'économie a été l'une des priorités de la Suisse.

Pour conclure, en réponse à la question de savoir si la Suisse est prête pour la prochaine crise, Samia Hurst Majno estime que « dans une crise, il faut apprendre à changer la question. Ce n'est plus 'qui devrait faire quoi', mais 'qui peut faire quoi', car à ce moment, ce qui est important c'est de faire tout ce que nous pouvons, même si ce sont des choses qu'habituellement nous ne ferions pas ».

« Il a fallu agir extrêmement vite »

À la tête de la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation de l'Etat (DG DERI), **Alexandre Epalle** a livré une analyse de terrain de la « crise en V » que Genève a traversée. Il se veut prudent quant à la signification de certaines statistiques. « La baisse de fréquentation de nos restaurants est-elle due plutôt à la généralisation

du pass Covid, à une peur des gens de fréquenter un lieu public ou à un réel changement d'habitude du consommateur ? », avance-t-il. Autre aspect évoqué, la panique dans laquelle tout le monde s'est trouvé au début de la pandémie : « Il a fallu agir extrêmement vite pour sauver des entreprises qui se retrouvaient dans des situations dramatiques. Au-delà des chiffres macro, tels le PIB, il y avait le côté humain de la crise ».

Si l'on peut se réjouir de la résilience globale de l'économie genevoise, il faut demeurer attentif au sort des PME, plaide-t-il. S'agissant des cas de rigueur, 4852 entreprises ont fait l'objet d'une décision positive de la part du canton, ce qui représente aujourd'hui un peu plus de 80 millions de francs d'aides à fonds perdus versées. Mais ces montants, souligne-t-il, ont couvert uniquement tout ou partie des coûts fixes et permis aux entreprises bénéficiaires de garder la tête hors de l'eau. Fait réjouissant, sur le front des crédits COVID, ou avances de liquidités intervenues en amont et en parallèle des aides à fonds perdus, il révèle que « Aujourd'hui 14 % des prêts, qui représentent 35 % du montant, ont déjà été remboursés, alors que le démarrage officiel des remboursements est fixé à mars 2022 ».

Un doute demeure néanmoins sur la capacité d'investissement des entreprises dans le futur, capacité qui, in fine, déterminera les créations d'emploi et la prospérité futures. En guise de conclusion, il invite à réfléchir à la possibilité de réagir à une crise de ce type-là – à défaut de pouvoir la prévenir – en ayant une politique plus spécifique, adaptée à tel ou tel secteur.

Savoir distinguer les sources d'information

À son tour, **Olivier Straub**, Chief Government Affairs Officer de MSC, s'est montré assez nuancé sur les leçons tirées de l'actualité. Il a signalé, tout d'abord, que, d'un point de vue économique, MSC présente un bilan contrasté : la division cargo, considérée d'ailleurs comme non systémique par le Conseil fédéral, est sortie de la crise, mais la division croisières éprouve toujours des difficultés, puisque la moitié seulement de la flotte est actuellement

opérationnelle. La prochaine crise ne sera sans doute pas similaire, dit-il, « Pourquoi pas, demain, une crise technologique avec une cyber-attaque généralisée, une crise environnementale avec l'arrêt du Gulf Stream, une crise spatiale, avec la destruction du réseau GPS ? ». Selon lui, deux éléments devraient être pris en compte dans la gestion des prochaines années. Le premier est la nécessaire coopération internationale : la crise sanitaire actuelle a permis d'illustrer le monde global dans lequel nous vivons, mais aussi les réflexes de survie développés par les Etats. Dans l'idéal, il faudrait donc une cellule de crise mondiale « et la Suisse, sans sa quête actuelle d'influence au sein de l'ONU, pourrait lancer une initiative en ce sens. »

Le deuxième élément est une meilleure coordination des informations officielles à l'échelle planétaire pour éviter au maximum la propagation des *fake news* : « Nous n'étions plus capables de distinguer les sources autorisées de celles non autorisées et insidieusement (...) l'OMS elle-même était devenue inaudible. (...) Et encore aujourd'hui, quand on voit les recommandations de l'OMS à la suite de la propagation du variant Omicron (...), on peut même se poser la question si l'OMS ne devient pas une source non autorisée ».

En conclusion, Olivier Straub lance une idée iconoclaste : faire appel à des auteurs de science-fiction pour imaginer des scénarios possibles pour les prochains combats, comme la France le fait dans le cadre de son ministère de la Défense. « Afin d'anticiper au mieux, nous devons nous donner les moyens d'imaginer l'inimaginable », termine-t-il.

La Suisse dépourvue de faiblesse structurelle

Dernière spécialiste à s'exprimer, **Anne-France Borgeaud Pierazzi**, Head of Public Affairs de l'IMD, a présenté le *World Competitiveness Ranking 2021*. Pour la première fois, la Suisse se place au premier rang, ce qui démontre sa résilience ; elle est très bien notée pour la performance économique, la performance du gouvernement et pour le cadre offert aux entreprises d'opérer, à quoi il faut ajouter l'infrastructure technologique et scientifique.

Néanmoins, parmi les faiblesses du pays, on relèvera le coût de la vie ou le vieillissement de sa population. Des points largement contrebalancés par ses atouts, tels que la collaboration entre les entreprises et les universités. Autre point réjouissant, le positionnement de trois villes suisses – dont Genève – dans le top ten du Smart City Index 2021. « La Suisse n'a aucune faiblesse structurelle, dans le sens où elle excelle sur la performance économique et du gouvernement, explique-t-elle. À mes yeux, nous devons plus que jamais miser sur la formation continue en entreprise, sur l'économie domestique et maintenir nos infrastructures à niveau », résume-t-elle.

Réserves et imagination

Il est revenu à **Blaise Goetschin**, CEO de la Banque Cantonale de Genève, de conclure l'événement. Même s'il a l'impression « qu'on va être dans une crise en trois www, avec une réserve pour 9 vagues », tout comme Olivier Straub, il pense que « la prochaine crise va nous surprendre pour une raison bien simple, les crises sont toujours différentes ».

Pour parer à ces éventualités, deux ressources : réserves et imagination. En revanche, il pense que l'on peut préparer à la fois des réserves et des imaginations. « Réserves en effectifs, parfois considérées comme pléthoriques par les consultants dans les entreprises en temps normal. Mais quelles réserves si précieuses au moment de la crise et de la contrainte du télétravail total ou partiel ! Nos réserves financières, celles publiques, par exemple, qui permettent les prêts, les RHT et autres mesures de soutien, mais aussi les réserves stratégiques qui permettent de résister quelque temps à la baisse des revenus. Des réserves que le fisc ne devrait pas prendre pour cible afin de renforcer la stabilité du système économique », détaille Blaise Goetschin. Les imaginations doivent rester en alerte, poursuit-il : business plans créatifs, par exemple en termes d'innovation, mais aussi en mesures de protection face aux nouvelles menaces. « Le principe de surprise nous incite à ne pas nous laisser entraîner dans le conformisme de pensée, insiste-t-il, le climat n'est pas le seul problème et ne devrait pas monopoliser le débat public ». ■

Agenda

Formation en management

Mardi 22 février et lundi 14 mars 2022 de 9h à 17h
Gestion du temps pour managers



Jeudi 3, vendredi 4 et jeudi 17 mars 2022 de 9h à 17h
La négociation professionnelle

Jeudi 7 avril 2022 de 9h à 17h
Déléguer et responsabiliser,
les bonnes pratiques managériales

Vendredi 3 et vendredi 17 juin 2022 de 9h à 17h
Prise de parole en public – d'acteur à auteur

Ces quatre formations sont organisées par Cursus Formation, en collaboration avec la CCIG, où elles auront lieu.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch



Commerce international

Janvier-février 2022 à la CCIG

Maîtriser la culture des affaires chinoise



Cette formation, organisée en partenariat par la CCIG, la Haute école de gestion de Genève et la Chambre de Commerce Suisse-Chine, se divise en cinq modules qui peuvent être suivis ensemble ou séparément:

Lundi 24 janvier de 13h30 à 17h30

La Chine d'aujourd'hui

Lundi 31 janvier de 13h30 à 17h30

La gestion interculturelle dans la mise en œuvre commerciale

Lundi 7 février de 13h30 à 17h30

L'étiquette chinoise des affaires

Lundi 21 février de 13h30 à 17h30

L'impact du confucianisme

Lundi 28 février de 13h30 à 17h30

Le futur développement économique de la Chine

La formation sera animée par Madame Qingshun Zou et un exemplaire de son ouvrage « Maîtriser la culture des affaires chinoise » sera remis à chaque participant.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Covid oblige, la participation aux événements en présentiel se fera selon les mesures sanitaires (masque, certificat Covid, etc.) qui seront en vigueur lors de leur tenue.

Marchés émergents: promotion des exportations des PME

Le Département International Business Management (IBM) de la Haute école de gestion - Genève (HEG-GE) délivrera en janvier 2022 un module de formation courte intitulé « Promotion of SME Exports to Emerging Markets ».

La formation sera délivrée en ligne durant 3x3 heures, les vendredis 14, 21 et 28 janvier de 12h à 15h par les étudiants d'année finale de Bachelor dans le cadre de leur cours de spécialisation « International Trade and Emerging Markets ». Le cours est dispensé par **Philippe Régnier**, professeur ordinaire (HES-SO, Economie et management), et par **Fabien Cadez**, assistant d'enseignement.

Ce module de formation invite les PME romandes à prendre en considération dans leurs plans de développement la croissance rapide et les opportunités grandissantes d'affaires dans les pays émergents d'Afrique, d'Asie et des Amériques, tout en étant attentives à certains risques pouvant être anticipés.

Le module s'adresse prioritairement aux collaborateurs des petites et moyennes entreprises (PME) en charge de la stratégie ou des ventes, et notamment des exportations dans le cas de PME déjà actives au moins sur les marchés européens de proximité. Aucune connaissance préalable des marchés émergents n'est exigée.

Cette formation est proposée en collaboration avec les Chambres latines de commerce et d'industrie (CLCI). Elle est dispensée gratuitement, avec la possibilité de verser une contribution volontaire qui sera intégralement reversée aux étudiants sous forme de bourse.

POUR S'INSCRIRE OU POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, CONTACTER: Fabien.Cadez@hesge.ch

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG. Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition: Alexandra Rys

Rédaction:

Mohamed Atiek, Marguerite Bouillet, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Béatrice Ojeda, Alexandra Rys

Publicité:

HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations: publications@ccig.ch



Maison de l'économie

Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
Fax + 41 (0)22 819 91 00
www.ccig.ch



START YOUR INTERNATIONAL CAREER



NEW Double degree with University of Plymouth (UK)

BACHELOR AND MASTER PROGRAMS IN:

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- Business Analytics
- Computer Science



IUN.CH
in @ f

PLATINE

SKYNIIGHT

OR

BCGE

CGN

Groupe Mutuel

GONET

ARGENT

m3 GROUPE

GED - COEURS - IT

swisscom

SWISS RISK CARE

école-club

SOFTFINANCE

BeVisible

MEDIAONE

BRONZE

Allianz

PROTECTAS

P&G

integral

BDO

EXECUTIVE TRAVEL

PORTS FRANCS

FLORIMONT

TJB

JTI

BALESTRAFIC

IWG

SIG

eu Business School